
Note technique n°3

Inspection des arbres et rapport de service

Cette note technique décrit les différentes procédures des contrôles sanitaires des arbres.

Le service compétent régional est habilité pour rédiger un rapport de service lors d'un risque avéré pour la sécurité des personnes ou pour tout dommage provoqué au patrimoine paysager.

La méthode utilisée s'appuie sur la VTA (= Visual Tree Assessment).

Le comité de suivi doit accorder les processus et méthodologies appliqués actuellement par le SPW Mobilité Infrastructures et le SPW Agriculture, Ressources naturelles et Environnement.